



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2025

Présents : MONTAGNE Jean Philippe, BROSSETTE Sylvain, GRIOT Jean, GENEVRIER Daniel, JAANS Marie-Lise, BOUCHET Christian, MONIER Jean-Luc, RANC Mireille, BEYSSON Marie Jeanne, BLANC Frédéric

Excusés :

Secrétaire de séance : BROSSETTE Sylvain

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 15/11/2024

Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Intervention de Nelly PREHER sur la situation des gites de la commune.

Après une présentation et une analyse du chiffre d'affaires de nos 3 gites (19000€ pour 2022, 15000€ pour 2023 et 20000€ pour 2024), il a été décidé de mettre en place un budget dédié de 2000€ pour l'année 2025, pour mieux répondre aux attentes, à savoir, le maintien des deux épis de La Digitale et donner une réponse aux demandes restées en suspens (table extérieure pour les gites de La Cure,...). Une réflexion est à apporter sur l'organisation et la gestion future de nos gites à partir de 2026.

3/ Le conseil est informé que l'ensemble des subventions attendues pour la maison BOUST ont été reçues. Petit bémol pour la partie LFA, réduction de l'attendu pour cause de plafond dépassé.

4/ Il a été décidé de fixer le loyer du deuxième appartement (Maison BOUST) actuellement en phase de finition, à 470€ par mois.

Une communication par mail sur son aspect spécifique pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et prioritaire pour les habitants de la commune sera faite.

5/ La Région nous propose une mutuelle pour les habitants de la commune. Mireille RANC se chargera de la prise de contact avec celle-ci, et de l'analyse de la pertinence de leur proposition.

6/ Le CDG42 propose d'adhérer à un plan de formation mutualisé de 2025 à 2027.

Cette proposition étant gratuite et sans obligations, il est donc décidé d'y adhérer. Ceci permettra aux agents communaux de suivre des formations gratuitement.

7/ La protection sociale « santé » pour le personnel communal sera rendue obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Le CDG42 nous propose la mise en concurrence des différents acteurs, pour limiter nos coûts.

Le conseil accepte la démarche proposée.

8/ La journée « handicap » aura lieu à Montarcher le 17 mai 2025.

Marie-Jeanne BEYSSON sera notre lien avec la commune de Montarcher.



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

9 / Il a été décidé que la maintenance et l'entretien du carillon de l'église aurait lieu tous les 3 ans, pour un coût de l'ordre de 250€.

10 / Une subvention nous est demandée par l'AMF par solidarité avec la catastrophe survenue à Mayotte. Le conseil à l'unanimité ne donne pas suite.

11 / L'assurance régisseur pour un montant de 94,26€, qui doit être remboursée à Murielle PAGNEUX, est acceptée et votée à l'unanimité.

12 / Une demande de subvention du cercle vertueux pour les économies d'énergie va être faite pour le remplacement des fenêtres des appartements situés au-dessus de la mairie.

13 / Stérilisation des chats du hameau de La Chandy.

Sans engagements fort de certains habitants, le conseil ne donne pas suite pour l'instant, le coût n'étant pas neutre pour la commune.

14 / Réunion de secteur du 12 février 2025, "Vieillir vivant », Jean GRIOT représentera la commune.

Le Président de séance :
Jean Philippe MONTAGNE

Le Secrétaire de séance :
Sylvain BROSSETTE